

BON DE FINANCEMENT SYNDICAL



C'EST UNE SOURCE DE **FINANCEMENT** POUR VOTRE ÉQUIPE CFE-CGC :

- **FORMER LES ÉLUS, VENIR À VOTRE RENCONTRE.**
- **ORGANISER DES RÉUNIONS D'INFORMATION, LES COMMUNICATIONS.**

NOUS COMPTONS SUR VOTRE SOUTIEN.

La CFE-CGC interpelle la direction

ARCHIVAGE PREALABLE

La **CFE-CGC** demande, une aide **supplémentaire** pour procéder à l'archivage des dossiers dans les services qui passent en Smart Working et notamment pour les équipes de VDF qui devrait être concernées courant premier semestre 2024.



Etat d'urgence dans les « services corporel »

À la suite de l'**alerte de la CFE-CGC** sur la souffrance au travail que subissent les « équipes corporels », la Direction a renforcé le nombre de CDD et a ouvert des postes en CDI. Certains postes restent trop longtemps vacants. **La CFE-CGC demande** que les postes soient **rapidement ouverts à l'extérieur** afin de soulager au plus vite nos collègues et d'anticiper les départs pour permettre un réel apprentissage.

QUE FAIT AXA POUR FAIRE FACE AUX SINISTRES DUS AUX INTEMPERIES ?

Les tempêtes Ciaran, Domingos et Frédéric ont créés de nombreux dégâts.

- Pourriez-vous nous indiquer **combien d'assurés Axa ont été touchés** et pour quel montant ?
- La Direction envisage-t-elle de **créer une task-force** afin de traiter au plus vite les dossiers des assurés sinistrés ?

Pour faire face aux pics d'activités en Dommages aux biens la Direction met en place des samedis travaillés les 24/11 et 2/12.

OUTIL GENESYS : la Direction s'entête

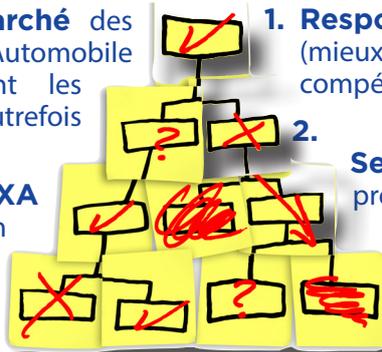
Déploiement de l'outil Genesys Cloud dans les équipes de la D.S.C RC et transports.

La **CFE-CGC** ne comprend pas que la **Direction poursuive ce déploiement** alors qu'il génère de nombreux irritants qui ne sont toujours pas résolus.

La **CFE-CGC demande** qu'une question soit mise sur cet outil dans les questionnaires PULSE ou QVCT/RPS.

Projet d'évolution d'organisation du service Domaine auto au sein de la Direction des Achats Assurantiels et Prestataires Extérieurs (DAAPE)

- **La concentration du marché** des experts sur le domaine Automobile (10 groupements rassemblant les quelques 250 experts locaux autrefois «indépendants»).
- **Les engagements forts d'AXA France** en termes de satisfaction Clients.
- **L'augmentation** du niveau d'exigence d'AXA.
- **L'accroissement des sollicitations** via SOLARIS et incidents / questions.



1. Responsable de comptes Experts (mieux intégré à la stratégie globale – compétences renforcées).

2. Animateur Qualité de Service (vision globale, force de proposition, transversalité).

3. Animateur de Prestataires Extérieurs (focus pilotage et présence terrain renforcée - réduction de la charge administrative).

Conduisent la Direction à **repenser l'organisation** du service Domaine Auto au sein de la DAAPE.

En effet, la mission des APE (Animateurs Prestataires Extérieurs), qui pouvaient intervenir sur les trois volets (gestion Compte Experts, gestion Incidents, gestion Terrain) s'est **fortement densifiée et complexifiée**.

Afin de **s'adapter au mieux** à ce nouveau contexte, et permettre à chacun d'être efficace et autonome, **trois profils et une cellule technique transversale sont créés**. Les trois profils sont les suivants :

La **CFE-CGC** note que cette **ré organisation se fait à iso-effectif**.

La **CFE-CGC** est **consciente** que ce projet est attendu par les équipes, mais restera **vigilante** sur les éventuelles adaptation des charges réelles.



Myriam BOURSIER
myriam.boursier@axa.fr
06 03 51 37 77

Rapprochement des activités Epargne (Vie et Retraite individuelle) et Prévoyance au sein de l'équipe Conseil et Expertise Vie de la Direction AXA Partenaires : Ce qu'en pense la **CFE-CGC**

La **CFE-CGC** note que ce projet :

- **N'emportera aucune conséquence** sur les emplois, les classifications ni les sites d'affectation.
- **Qu'un changement hiérarchique interviendra pour certains collaborateurs** (6 experts vie de l'équipe actuelle Conseil et Expertise et 1 collaborateur de Pilotage et compétence).

La **CFE-CGC** comprend le souhait de la Direction de **simplifier et fluidifier** la prise en charge de l'activité en la réorganisant sur la base de la ligne métier.

Toutefois, la **CFE-CGC** rappelle que les organisations ne valent que par la **qualité de leur mise en œuvre** à savoir :

- **L'accompagnement**, le soutien, la bienveillance.
- **L'attention** portée au développement personnel de tous, collaborateurs comme manager de proximité.
- **L'adéquation** effectifs / charge de travail.



François VUGHT
francois.vught@axa.fr

Réorganisation de la Direction Epargne Retraite et Prévoyance Individuelles plus proche de la réalité opérationnelle.

La **CFE-CGC** constate que la Direction met les Opérations et la Conformité au cœur de ses réflexions grâce à la création de **2 Directions dédiées** et à une volonté de segmentation en regroupant les équipes par domaine d'activité.

- **Création d'une Direction Conformité, Réglementaire et Contrôle Interne** qui sera composée des équipes « LCBFT et déontologie », des équipes « Conformité et contrôle des Opérations Epargne et Connaissance clients (KYC) » et **intégrera le Devoir de Conseil et le Croc Wealth management.**
- Création d'une **Direction des Opérations.**
- **Evolution de la Direction Epargne et Retraite Individuelle** qui intégrera l'offre Epargne Retraite Wealth.

- La **direction des « Affaires Générales Wealth »** sera composée de l'équipe « Marketing et Animation » et « Pilotage et Gouvernance ».
- **Evolution de l'entité AXA Wealth Management** avec une Direction Gestion Privée et une Direction Gestion de Fortune & Ingénierie Patrimoniale.
- **Evolution de la Direction Inforce et Transformation** en Direction Data, Inforce et Optimisation du Portefeuille ERPI.
- **Création de postes** : 6 postes.
- **Ouverture de 20 postes** de chargé d'affaires (CA) et de conseillers en gestion de fortune (CGF).

La **CFE-CGC** prend note de la **création** de 6 postes et de **l'ouverture** de 20 postes

de chargé d'affaires (CA) et de conseillers en gestion de fortune (CGF). **Ces postes seront ouverts tant en interne qu'en externe.**

Pour la **CFE-CGC**, il sera important de **définir les mesures d'accompagnements** et de formations nécessaires pour les collaborateurs qui changeront de métiers ou qui connaîtront une évolution de leur métier.

La **CFE-CGC** prend note de **l'application des dispositions prévues dans l'accord GPEC** pour les collaborateurs qui changeraient de site.



Audrey OUAKNINE
Représentante du CSE aux fins de la réglementation RGPD
audrey.ouaknine@axa.fr



Stephane MATHIEU
stephane.mathieu@axa.fr
06 78 90 69 16

Regroupement des équipes de Nîmes et Marseille pour la gestion des recours reçus au sein du Pôle Recours Dommages aux Biens

La **Direction envisage de renforcer** l'équipe spécialisée dans la gestion des Recours en rapprochant les 2 métiers recours sous une politique unique.

Pour cela, les équipes de **Nîmes et Marseille seraient gérées par un manager unique.**

Ce projet n'emporterait **aucune conséquence sur les emplois** et classifications actuels.

Conformément à l'accord GPEC, les collaborateurs de Nîmes seraient invités à des réunions à Nîmes et à Marseille, et à prévoir des déplacements.

La cadence de ces derniers devra être étudiée.

Aucune autre conséquence sociale n'est à noter. Néanmoins, des formations pourraient être proposées dans le cadre de la mise en place de la polyvalence.

Concernant les déplacements, la **CFE-CGC note** que la manager pourra se déplacer entre Nîmes et Marseille, que les conseillers n'auront **pas d'obligation de déplacements réguliers** : rien ne sera imposé. Les équipes et la manager décideront de la périodicité et des lieux de réunion.

La **CFE-CGC sera très vigilante** sur ce point et acte que **l'agenda des déplacements doit être concerté et non imposé.**

Murielle SORLET
Commission Emploi, Formation, Egalité
murielle.sorlet@axa.fr
06 41 92 10 88



Marilyn PANZANI
Représentante de Proximité
marilyn.panzani@axa.fr
06 86 64 97 34

Point sur la Direction AXA IARD et Partenariats

Mathieu Godard présent en instance indique **lancer des études sur sa Direction.**

- **Au niveau des Marchés Pro**

Il estime que ce domaine porté par deux Directions (d'une part Part/Pro et d'autre part Entreprise) est difficile à comprendre et **complexifie certaines actions.**

- **Au niveau des sinistres**

Volonté de construire un ADN commun sur la façon d'accompagner les assurés sinistrés et de simplifier certaines tâches.

Ce qu'en pense la CFE-CGC:

Une fois les réflexions menées à bien, la Direction la Direction AXA IARD et Partenariat sera, certainement, touchée pour une réorganisation.

La **CFE-CGC** souligne :

- **La charge de travail** qui génère mal être et souffrance au travail est constante dans les services sinistres.
- Le fait que, chez Axa, la simplification rime avec mis en place d'**outils générateurs d'irritants et de stress.**



Laurence ROSA

Référente en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes-
Commission Emploi, Formation, Egalité
laurence.rosa@axa.fr
06 82 58 27 03



Thierry MASSABOVA

thierry.massabova@axa.fr
06 13 30 52 26

Projet d'organisation d'astreintes sur le périmètre EGA (Evènements de Grande Ampleur)

Ce projet permettra une **organisation d'astreintes lors d'évènements de grande ampleur** en complément de l'intervention du prestataire PREDICT sur les Week End et jours fériés.

Les 6 Personnes concernées à tour de rôle bénéficieront d'une indemnité forfaitaire mensuelle (200€ brut) et ou de jour compensateur. En cas d'impossibilité, la personne sera remplacée par une autre désignée en « back up ».

L'astreinte démarrera en Week end, le samedi à 9 H et cessera le dimanche à 18 H et le jour férié de 9 H à 18 H afin de prendre dans l'heure qui suit

l'information toutes les dispositions nécessaires avec la Direction.

La **CFE-CGC** attire l'attention de la Direction sur le choix des personnes pour éviter d'avoir 2 intervenants sur la même région.



Richard WIATROWSKI

Commission Santé, Sécurité, Conditions de travail
richard.wiatrowski@axa.fr
07 89 61 52 59

Derniers mouvements au sein de la Direction des Ventes.

REGION OUEST

Les arrivées, les départs et les souhaits de changement de circonscription dans 3 Direction des ventes nécessitent des **adaptations.**

La **CFE-CGC** est **satisfaite** de la mise en place du 56 TER pour les Inspectrices(teurs) en mouvement dans la région Ouest. La CFE-CGC sera toujours vigilante quant au respect de la Convention Collective Nationale de l'Inspection.

REGION IDF

Pour la **CFE-CGC** le projet présenté, qui met 80 % de l'Inspection en mobilité intervient après tant d'années sans mouvement, La **CFE-CGC** rappelle les difficultés que rencontre l'Inspection cette année pour atteindre ses objectifs (à fin octobre 91% de taux d'atteinte) et qu'**un 56 TER sur une année délicate ne rassure pas l'Inspection en cas de mobilité.**

La Direction nous répond qu'il s'agit de **rééquilibrer les circonscriptions**, de simplification et de mettre à profit l'expérience de l'Inspection dans un nouvel environnement.

La **CFE-CGC** restera vigilante sur cette réorganisation et observera régulièrement son bon déroulement au sein de l'Inspection mise en mobilité.

Les Chargés Développement Agence.

La **CFE-CGC** est surprise d'apprendre que certains CDA ont été convoqués afin de se voir **proposer la Classe 6.**

Si cette bonne nouvelle peut satisfaire la **CFE-CGC**, la **CFE-CGC** s'interroge sur les **critères d'évolution permettant d'engendrer une classe 6** de la fonction de CDA.

Réponse de la Direction sur les critères :

- **3 ans d'ancienneté** minimum.
- **Autonomie, proactivité, capacité d'analyse.**
- **Potentiel** d'évolution.
- **Posture.**

La **CFE-CGC** trouve ces critères trop **subjectifs !**

De plus la **CFE-CGC** **alerte** sur le risque de rupture au sein des équipes, l'information qui a circulé ayant provoqué des **tensions inutiles** en Région.

La position de la **CFE-CGC** est claire. Depuis 2018 elle demande l'**intégration des CDA à la CCNI.**

Pour la **CFE-CGC**, **tous les CDA doivent être classés en 6 après 3 ans de Classe 5** (comme l'Inspection) afin d'éviter les tensions entre CDA.

D'autre part la **CFE-CGC** demande combien d'ex CDEP (Chargé de développement engagement particulier) bénéficiant de la classe 6 La Direction reviendra vers nous pour ce sujet.

La **CFE-CGC** **reviendra régulièrement sur ce point, l'équité fait partie de ses valeurs.**



Jean-Michel PIERRE
jeanmichel.pierre@axa.fr
06 63 17 56 33



Stephane BOUSSAHA
stephane.boussaha@axa.fr
07 85 42 79 36